



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense et usage

Question écrite n° 121564

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'émergence de la langue « corporate » dans les entreprises françaises. Récemment alertée sur ce phénomène par un collectif, elle s'inquiète que de plus en plus de salariés puissent se sentir exclus, certains de leurs collègues et parfois l'ensemble des personnels d'encadrement ne communiquant plus qu'en utilisant un langage mêlant français et anglais. Cette évolution porte en elle un risque inquiétant de discrimination au sein de l'entreprise. Aussi, il lui serait utile de connaître les mesures qu'il pourra prendre pour assurer le respect de la langue française dans nos entreprises.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121564

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3242